



Extraits de la note sur l'écoute et l'accompagnement des personnes homosexuelles

Cette note s'adresse en priorité aux pasteurs et acteurs pastoraux et paroissiaux. Elle est proposée par la pastorale des familles, en collaboration avec les provinces de Lyon et de Clermont, et s'appuie sur les orientations données par le Magistère romain et la Conférence des Evêques de France.

« Chaque personne, indépendamment de sa tendance sexuelle, doit être respectée dans sa dignité et accueillie avec respect, avec le soin d'éviter toute marque de discrimination injuste. »

Pape François, Exhortation apostolique *Amoris Laetitia* - 2016, AL 250.

« La route de l'Église, depuis le Concile de Jérusalem, est toujours celle de Jésus : celle de la miséricorde et de l'intégration [...]. La route de l'Église est celle de ne condamner personne éternellement ; de répandre la miséricorde de Dieu sur toutes les personnes qui la demandent d'un cœur sincère. » (AL 296). Ceci implique « Un discernement pastoral empreint d'amour miséricordieux, qui tend toujours à comprendre, à pardonner, à accompagner, à attendre, et surtout à intégrer. » (AL 312)

Il convient d'éviter tout préjugé, et de tenir compte de chaque situation.

Ainsi, les pasteurs garderont le souci d'écouter toutes les personnes, celles qui ont le désir de rencontrer Dieu et de découvrir la personne de Jésus qui est venu *pour sauver les hommes*, celles qui ont un grand besoin d'écoute, celles qui sont en souffrance, et celles qui attendent de l'Église un éclairage spirituel ou qui veulent accomplir une démarche sacramentelle.

Les personnes homosexuelles ont pleinement leur place dans la vie de l'Église, partagent la vie des paroisses, des communautés, mouvements et associations de fidèles. Comme chaque disciple du Christ, elles sont invitées à correspondre à la volonté de Dieu en recourant aux moyens ordinaires que sont la prière, la Parole de Dieu, les sacrements, la conversion, la vie fraternelle et ecclésiale.

[...] L'attitude d'accueil et de bienveillance est due à toutes les personnes, qu'elles vivent ou non publiquement leur homosexualité, qu'elles soient ou non en couple « *avec respect, compassion et délicatesse ... évitant à leur égard toute marque de discrimination* ». *Catéchisme de l'Église Catholique (CEC), 1992, n° 2358.*

[...] La pastorale des familles se tient à la disposition de tous ceux qui souhaitent avoir plus d'informations, ou être soutenus pour l'écoute des personnes et de leurs proches, et pour les aider dans leur chemin de foi.

Les groupes de parole, dont *Devenir Un En Christ*¹, sont des lieux d'écoute et d'échange, à la lumière de la Parole de Dieu, favorisant une véritable considération réciproque, un soutien et un encouragement à vivre pleinement sa foi.

Pour ce qui concerne les demandes sacramentelles

« *L'Église n'est pas une douane, elle est la maison paternelle où il y a de la place pour chacun avec sa vie difficile* ». (AL310)

Les personnes homosexuelles qui font une demande sacramentelle doivent pouvoir vivre un vrai dialogue pastoral où l'on prend son temps, au-delà d'une simple réponse par téléphone ou d'un échange rapide au bureau d'accueil. Il est important que les personnes chargées du premier accueil dans une paroisse ou une communauté y soient sensibilisées et préparées.

La pastorale des familles (familles@diocese-annecy.fr) peut soutenir ou prendre le relais de ceux qui s'estimeraient démunis pour engager le dialogue, le soutenir, ou le prolonger.

Le 23 mars 2023

✠ Yves LE SAUX
Évêque d'Annecy

¹ DUEC : <https://www.devenirunenchrist.net> ; voir aussi site du diocèse d'Annecy pour un contact local.